

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Luxembourg

Parc du Château de Waha

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Luxembourg
Parc du Château de Waha*

Nom du jardin	Parc du Château de Waha
Date de création	milieu du XIX ^e siècle
Province	Luxembourg
Arrondissement	Marche-en-Famenne
Commune	Marche-en-Famenne
Coordonnées	rue du Bondeau, 2 ; 6900, Waha ;
Localisation	Latitude : 50.2175433 Longitude : 5.343732300000056

Historique

La seigneurie de Waha est déjà mentionnée en 936 alors qu'elle appartient à un comte lotharingien. Le grand domaine est démembré après le XII^e siècle. Les droits de l'église Saint-Martin voisine sont cédés à l'abbaye de Floreffe et les droits seigneuriaux sur la terre de Waha sont donnés à l'abbaye de Saint-Hubert. Une seconde église, dédiée à Saint-Etienne, est élevée dès le X^e siècle à proximité de l'église Saint-Martin. Cette dernière sera démolie vers 1798. En 1776, la cour Saint-Etienne est rattachée à la haute cour de Marche. Laissé sans héritier suite à la Révolution, le domaine est racheté en 1832 par Lambert-Louis le Jeune qui occupe d'abord l'ancien château-ferme avant de faire construire le château actuel, entre 1842 et 1844. L'ensemble néoclassique est composé d'un corps de logis central et de deux volumes identiques perpendiculaires (écuries à droite et remise à voitures à gauche) détachés du logis et encadrant une cour d'honneur gravillonnée largement ouverte sur les prairies au nord-ouest. L'ensemble est installé à mi-pente de la crête du bois de Montet dont il se détache grâce à l'enduit gris-blanc qui recouvre ses façades en pierre. Le château attribué à l'architecte Meringer superpose trois niveaux de sept travées, élevés sur un soubassement de pierre, abritant un sous-sol de service largement enterré. Les trois travées centrales sont élevées en retrait de deux avancées latérales couronnées de frontons. Un large escalier en pierre, à volée droite et balustrade de fonte, dessert un perron établi sur la largeur des trois travées centrales. La hauteur du château, la blancheur de ses façades et sa situation en avant-plan du bois de Montet participe à la visibilité de la propriété, sur de longues distances, depuis le nord-ouest, en particulier depuis la route Nationale 4 dont le tracé a nécessité l'expropriation des terrains contigus au parc (vers le nord et l'ouest) dans les années 1960 et provoqué la scission de la propriété. Le parc paysager conservé aux abords du château n'est que la partie proprement décorative d'une vaste propriété foncière. Au pied du château, une large esplanade gravillonnée rejoint des surfaces enherbées en pente douce, plantées en périphérie de grands arbres de position et de quelques groupes arborés. Ce dispositif planté, qui fonde le caractère paysager du parc, se prolongeait autrefois au-delà de la rue du Château. Derrière les bâtiments, le pied du coteau du « Bois de Montet » a été déboisé pour installer une surface gazonnée encadrée de massifs de rhododendrons et de mélèzes. L'abandon de l'entretien dans cette zone a permis au taillis de s'installer et a entraîné la perte des perspectives ménagées depuis le château. Le château est toujours relié à la chapelle Saint-Etienne par un long chemin sinuant dans les sous-bois et les prés de fauche. Une ancienne charmille forme une haute voûte de feuillage sur cette charmante promenade.

Description

Éléments architecturaux : À mi-pente entre le bois de Montet et le lieu-dit « Derrière le bois de Montet » subsistent les ruines d'une glacière sous tertre. Sa cuve était jadis emplie de blocs de glace prélevés sur l'étang sud.

Éléments végétaux : Des haies vives (aubépine, sureau, hêtre) et des haies de charme (*Carpinus betulus*) délimitent le parc à front de voirie. Trois beaux marronniers (*Aesculus hippocastanum*), un grand hêtre (*Fagus sylvatica*) et un tilleul (*Tilia platyphyllos*) accompagnent le chemin d'accès depuis la rue Bondeau. Deux hauts ifs (*Taxus baccata*) taillés sont plantés en regard des pignons des volumes de dépendance, en limite de l'esplanade. Au-delà vers le nord-ouest, deux beaux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), des groupes de sapins de Norvège (*Picea abies*), de pins Weymouth (*Pinus strobus*) et d'érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*). Derrière les pins, un grand hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Aux angles de la façade arrière du château, deux massifs de rhododendron (*Rhododendron* hybride) prolongés par des groupes de mélèzes (*Larix decidua*). Les sous-bois du coteau sont constitués d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), de sapin de Norvège (*Picea abies*) et de taillis de noisetier (*Corylus avellana*). Une partie du chemin conduisant à l'église Saint-Etienne, est couvert par une ancienne charmille (*Carpinus betulus*), jadis taillée en berceau, dont les longues branches dressées forment une haute voûte de feuillage. Un remarquable tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) est planté sur la butte de l'église Saint-Etienne. Il compte certainement parmi les plus vieux arbres du pays.

Potager : Quelques arbres fruitiers en bordure du chemin rejoignant l'église Saint-Etienne attestent l'existence d'anciens vergers dans cette zone.

L'eau : Une zone humide située en limite sud du parc, le long de la route Waha - Hologne, alimente plusieurs petits étangs et mares. Cette zone rejoint, vers le nord, le chemin de terre reliant le château à l'église Saint-Etienne qui a été relevé et modelé à cet endroit pour former une digue. L'étang principal se trouve plus au sud, au lieu-dit « A l'Hermitage ». Son trop-plein s'écoule vers le nord pour rejoindre le lieu-dit « Le Pâchis devant la Porte », à proximité de l'entrée de la propriété.

État de conservation : La charmille, les quelques arbres de position situés dans les prairies en regard du château, les massifs de rhododendrons et les mélèzes qui précèdent le « Bois de Montet » sont les derniers éléments structurants du parc paysager du milieu du XIX^e siècle. Dans le coteau, la principale perspective axée sur le château s'est refermée et les chemins de promenade ont totalement disparu. Les peuplements forestiers ont progressivement envahi les percées qui avaient été ménagées dans le « Bois du Montet ». La hauteur de la charmille résulte de l'abandon de sa taille depuis plusieurs dizaines d'années, en témoignent clairement les anciens points de coupe bas correspondant à la hauteur de l'ancien berceau. Depuis les années 1960, une partie de la propriété a été expropriée pour la construction de la route Nationale 4 qui isole désormais le château et son parc des parcelles forestières et des champs de culture constituant une seule et même propriété foncière.

Maintenance : Les seules opérations de jardinage consistent dans la taille des deux hauts topiaires d'if sur l'esplanade du château et dans la coupe des surfaces gazonnées avoisinantes. Le pied du coteau boisé est fauché régulièrement mais le taillis envahit toujours davantage les anciens gazons établis en regard de la façade arrière. Les haies vives de limite sont maintenues à une hauteur d'appui. L'allée d'accès, défoncée, n'est plus précisément délimitée.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 157/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 54/8 (Marche) Impr. coul. 1932

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 54/8

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 54/8/3

Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 452.

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Luxembourg
Parc du Château de Waha

GENICOT Luc-François, « Marche-en-Famenne, Waha. Le château ». dans : WARZEE G. (coord.), *Le patrimoine moderne et contemporain de Wallonie. De 1792 à 1958*, Namur, Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine - Division du patrimoine, 1999, p. 347-349.

PERET Ph., « Château de Waha. Classement du château en tant que monument. Classement du parc en tant que site ». Note dactylographiée de proposition de classement par la CRMSF, province de Luxembourg, section Monuments, 15 mai 1994.

POUMON Emile, *Château luxembourgeois*, Bruxelles, Ed. du Cercle d'Art, 1952, p. 37 et pl. 32.

STASSEN Benjamin, *Géants au pied d'argile. 150 arbres exceptionnels de Wallonie*, Ministère de la région wallonne, association sans but lucratif Le Marronnier, s.l., 1993, p. 306-307.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : le parc.

Arrêté : 2002-01-15

Publié : oui

Superficie : 27 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2003-03-22

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Site

Type : Paysager